

Vœu présenté par le Groupe Ecologiste
et le Groupe « Socialistes, Radicaux et Démocrates »
***relatif au "débat sans précédent" annoncé
par le président de la République***

Les dernières semaines ont été marquées par plusieurs mobilisations citoyennes spontanées, souvent nées sur les réseaux sociaux, en particulier :

- le mouvement dit des "gilets jaunes", déclenché par le rejet d'une injustice fiscale, mais qui exprime en réalité, bien plus largement, le sentiment de déclassement d'une grande partie de la population ;
- les marches pour le climat, qui nous disent qu'il est encore temps de lutter contre le dérèglement climatique, ainsi que les rassemblements devant les mairies répondant à "l'appel des coquelicots" pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse ;
- et bien d'autres mobilisations citoyennes de défense des services publics, notamment dans notre région la "marche des oreilles" en soutien à la maternité du Blanc.

Au-delà des injustices sociales et fiscales et des modalités de la transition écologique, ce qui ressort fortement de ces mobilisations d'un nouveau genre, c'est le sentiment de nos concitoyens de ne pas être entendus, celui d'une démocratie confisquée par des groupes d'intérêts non identifiés, ou encore celui de ne pas être équitablement représenté. Tout cela nous dit quelque chose de l'état de notre démocratie. Or les défis de l'égalité et de la transition écologique ne pourront être relevés sans que celui de la démocratie le soit également.

Depuis le début du mandat, le Conseil régional Centre-Val de Loire a initié une démarche de démocratie permanente. Nous ne voyons pas la démocratie comme une réalité acquise et intangible, mais comme un idéal à travailler de manière permanente. Ne pas vouloir regarder ce sujet, s'accrocher à des légitimités construites hier, ce serait faire fi de la situation dans laquelle nous nous trouvons, de la perte de confiance, des interrogations de nos concitoyens.

Des personnalités se sont d'ailleurs exprimées à ce sujet au cours des dernières semaines, notamment au sujet du "débat sans précédent" promis par le président de la République dans son allocution du 10 décembre :

- Jean-Yves LE DRIAN, ministre des Affaires étrangères, a estimé que cela ne devrait *"pas être un débat d'entourloupes, de leurres, mais de propositions qui puissent ensuite être remontées, regroupées pour faire en sorte que l'on marche vers un nouvel Etat providence, un nouveau contrat social dans le pays"* ;
- Alain JUPPE, ancien Premier ministre, a appelé de ses vœux une régénération de la démocratie : *"La démocratie représentative est un bien précieux qu'il faut défendre à tout prix, mais ça ne suffit pas : il faut la compléter et la régénérer"*

par des formes nouvelles de démocratie participative. On le fait au niveau local, il faut les imaginer au niveau national" ;

- les associations Régions de France, ADF et AMF se sont déclarées à la disposition du chef de l'Etat et de son gouvernement pour conduire le dialogue et ont appelé à la reconstruction du contrat social.

Pour que ce grand débat inédit annoncé par le président de la République ne devienne pas rapidement un débat sans suite, il est d'abord indispensable de lui accorder le temps nécessaire et d'aller donc au-delà de la date annoncée du 31 mars 2019. Il doit aussi pouvoir constituer un moment de rénovation démocratique et pour cela reposer sur un contrat avec les citoyens, suffisamment clair pour ne pas les décevoir. Ainsi, l'éthique et la rigueur de la méthode, tout comme les engagements pris par les pouvoirs publics au commencement du débat seront essentiels pour rétablir la confiance. Ce débat doit également partir des constats posés par les différentes mobilisations citoyennes. Celles-ci posent clairement qu'il ne peut y avoir de justice sociale sans transformation démocratique et sans engagement concret dans la transition écologique, tout comme la transition écologique ne pourra se faire sans justice sociale et la transition démocratique sans réduction des inégalités. Les sujets sont liés et doivent le rester lors de ce grand débat. Enfin, il serait souhaitable de s'inspirer des expérimentations menées dans les territoires avec l'appui des innovateurs démocratiques et de pouvoir faire appel aux CivicTech. Les expériences conduites dans notre région, tout comme celles initiées par de nombreux territoires, pourraient contribuer à l'élaboration d'un cadre adapté pour ce grand débat.

C'est à ces conditions que les citoyens pourront se sentir associés à la construction de solutions immédiates et concrètes pour plus de justice sociale, pour réduire la fracture territoriale, pour réussir ensemble le défi climatique, pour enregistrer des progrès démocratiques.

En conséquence, le Conseil régional, réuni le 20 décembre 2018, à Orléans, est prêt à prendre toute sa part dans l'organisation de ce grand débat annoncé par le président de la République dès lors qu'il réunira toutes les conditions d'un véritable "débat sans précédent" et en conséquence demande au gouvernement :

- de laisser du temps à ce grand débat pour réunir les conditions de sa réussite en ne le clôturant qu'à la fin du mois d'avril, avant la période de réserve des élections européennes, plutôt que le 31 mars ;
- d'associer pleinement toutes les collectivités, ainsi que les corps intermédiaires, pour faciliter l'élaboration de propositions d'intérêt général et faire vivre le débat dans les territoires,
- de prévoir un débat qui se déroule en présentiel dans les territoires, non pas seulement dans les lieux habituels de consultation publique, mais également dans les lieux de vie, de travail, de convivialité, de passage... ;
- de dépasser la simple consultation et construire une véritable délibération citoyenne, comme le préconisent de nombreux acteurs ;
- de lier dans ce débat les différentes questions qui suscitent les mobilisations citoyennes en cours : inégalités sociales et territoriales, transition écologique, transformation démocratique ;
- qu'un des objectifs du débat soit l'élaboration de propositions concrètes pour améliorer la participation citoyenne dans la vie publique.

Adopté à la majorité

Pour : groupes Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Fabien Verdier), Ecologiste

Abstention : groupes Union de la Droite et du Centre, Rassemblement National, Pierre Commandeur, Fabien Verdier, Alexandre Cuignache